

SILVER RUSSELL-PAG France a toujours besoin de vous pour nous soutenir dans nos différentes actions. Vous nous avez déjà accordé votre confiance, continuez à le faire en 2023 afin que votre générosité et notre ténacité réunies soient encore récompensées par de belles réalisations et que notre réseau d'entraide grandisse...
Merci d'avance !



SILVER RUSSELL-PAG France

Vous pouvez adhérer ou faire un don à l'association en complétant un bulletin par personne seule ou par couple et de nous le renvoyer accompagné de votre chèque à l'ordre de SILVER RUSSELL-PAG France au responsable des adhésions à l'adresse suivante :

Mme Claudie Samuel

SILVER RUSSELL-PAG France

1217 Chemin de Saint Sylvestre - 30390 DOMAZAN

Adhésions et dons possibles par CB avec envoi automatique du rescrit fiscal sur www.helloasso.com

O M. O Mme Nom : Prénom :

Et son (sa) conjoint(e) : O M. O Mme Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

En majuscule : email : e-mail du conjoint(e) :

Comment avez-vous connu l'association ?

Nous sommes O Parents O Fratrie O Grands-parents O Famille O Amis O Professionnel de santé O Autre

De (nom, prénom et date de naissance du patient porteur du syndrome Silver Russell ou né Petit pour l'Age Gestationnel) : Nom : Prénom : Né(e) le :

O Nous souhaitons adhérer à l'association (Montant minimum de 10 € pour une adhésion annuelle pour une personne et de 11 € pour une adhésion annuelle pour un couple, valable jusqu'au 31/12/2023) :€

O Nous faisons un don et joignons un chèque libellé à l'ordre de « SILVER RUSSELL-PAG France » de€

ORIENTATION DU DON :

O Don non affecté

O Don pour la recherche médicale sur le SSR. L'association soutient l'Association de Recherche en Pédiatrie et en Endocrinologie (ARPE)" pour laquelle travaille notamment le Pr Netchine. Les dons versés à l'ARPE iront exclusi-vement à la recherche clinique et fondamentale sur le syndrome de Silver Russell, en accord avec le Pr Netchine.

O Don pour les projets (par ex., brochures, information des parents)

O Don pour convention

SILVER RUSSELL-PAG France est une association reconnue d'intérêt général. Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts. Particulier : Vous pouvez déduire 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Entreprise : L'ensemble des versements à l'association SILVER RUSSELL-PAG France permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du Montant de ces versements, pris dans la limite de 5 / 1000 du C.A. H.T. de l'entreprise. Au-delà de 5 / 1000 ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable.

O Merci de nous renvoyer un reçu fiscal correspondant

Pour les parents, grands-parents, souhaitez-vous un accès à notre Forum des familles sous Gmail ? O OUI O NON

Pour les personnes détenant l'autorité parentale :

Autorisation de diffusion d'images (à remplir par le responsable légal si l'enfant est mineur) :

Je soussigné(e),,

responsable légal de l'enfant.....

O autorise O n'autorise pas

l'association à publier des photos de mon enfant sur internet sur le site de l'association dans un but d'information.

Date :/...../.....

Signature :

MERCI DE VOTRE ADHESION ET DE VOTRE SOUTIEN.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modifications et de rectifications des données vous concernant. Ces informations sont réservées à l'usage exclusif de l'association SILVER RUSSELL-PAG France

Mail de contact : Contact@silver-russell.fr / Site internet : www.silver-russell.fr